

# Rapport annuel 2022 de la KSGGV

Pour l'année 2022, la KSGGV a choisi comme thème principal « Inspection et Audits ».

Lors de l'Assemblée Générale le 17 mars 2022 chez Camille Bloch à Courtelary, l'inspecteur du travail du canton de Berne, M. Heinz Hauser, s'est penché sur la question avec un exposé intitulé « Contrôle du système MSST du point de vue d'un inspecteur du travail ».

Lors du cours pour cosec le 17 novembre 2022, l'hygiéniste du travail, Willy Frei, a également dévoilé des résultats de ses activités d'audits et attiré l'attention sur des contributions à consulter sur le site web ou dans les Newsletters.

## 1 Manifestations et formations

Le point fort de l'année était le cours de répétition pour cosec le 17 novembre 2022 à Wildegg. Les participants ont d'une part appris des informations intéressantes sur les résultats des travaux d'audit de l'hygiéniste Willy Frei (*AGS Arbeitshygiene & Arbeitssicherheit GmbH*) et d'autre part Markus Schnyder de la SUVA leur a prodigué de précieux conseils pour la sécurité au travail.

Ensuite, Maya Burkhard (*Burkhard Coaching GmbH*) a dirigé un workshop intéressant sur le thème « Communication en tant que cosec ». On a pu se rendre compte que dans ce domaine la fonction de coordinateur de la sécurité était également riche en défis à relever.

L'après-midi, les participants ont eu l'occasion de voir l'impressionnante malterie « Schweizer Mälzerei AG », dont la vision consiste à produire du malt suisse durable et régional en grande quantité pour l'industrie indigène de la bière et des denrées alimentaires.

## 2 Audits

L'hygiéniste du travail et ingénieur en sécurité, Willy Frei, a réalisé six audits de sécurité. L'expert a constaté de nombreux efforts positifs, mais aussi quelques faiblesses. L'aspect suivant n'était pas ou que partiellement réalisé :

### - **Formation sur les règles vitales**

Le Secrétariat prend note de cet aspect pour de futures formations et invite tous les Membres à procéder à une réflexion correspondante sur base du mot-clé ci-dessus pour leur propre entreprise. Rappelons que toute personne intéressée peut se manifester sur base volontaire pour un audit de sécurité gratuit.

### 3 Statistiques relatives aux accidents

L'établissement de statistiques relatives aux accidents dans le cadre de la Solution professionnelle est une obligation. Sont utilisés aussi bien les chiffres relatifs aux accidents recensés par le SSAA (Service de centralisation de Statistiques de l'Assurance-Accident) que les déclarations d'accidents que soumettent les Membres. Une sélection de ces données est reprise dans le Rapport annuel.

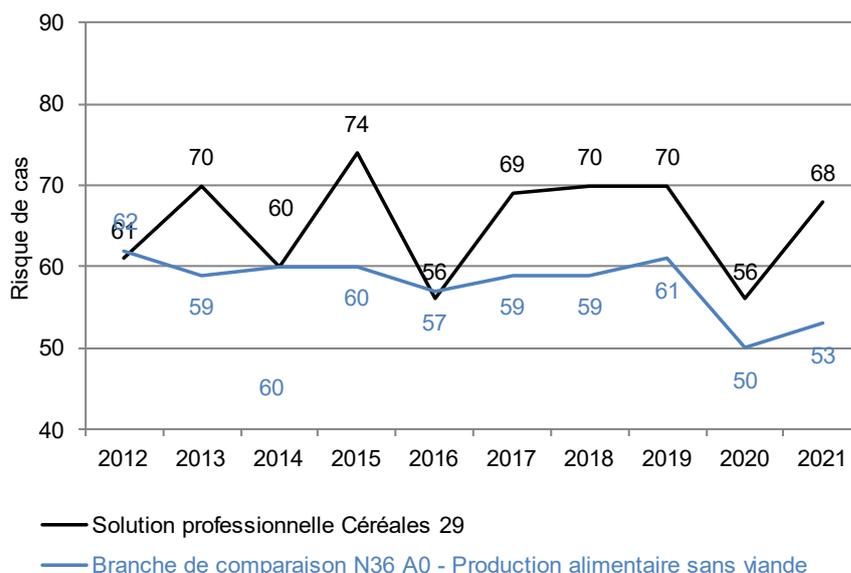
En 2021, le risque de cas d'accidents professionnels dans le cadre de la Solution professionnelle « Céréales » s'élevait à 68 cas (Tableau 1), ce qui correspond à une augmentation par rapport à la valeur plancher de 2020. 122 nouveaux accidents professionnels ont été recensés au total, dont 56 cas avec paiement d'une indemnité journalière. Pour ce qui est des maladies professionnelles, aucun nouveau cas n'a été enregistré.

**Tableau 1 : Nombre d'accidents professionnels KSGGV des années 2014 à 2021** (Source : SSAA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emplois à temps plein	1769	1754	1735	1714	1745	1744	1755	1782
Risque de cas (accidents par 1000 collaborateurs à temps plein)	60	74	56	69	70	70	56	68
Nouveaux cas enregistrés, acceptés	106	129	97	119	122	122	99	122
dont cas avec indemnité journalière	45	46	40	51	46	53	50	56
Rentes d'invalides	0	0	1	2	0	0	1	0
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0
Maladies professionnelles (nouveaux cas enregistrés)	5	1	1	3	2	0	3	0

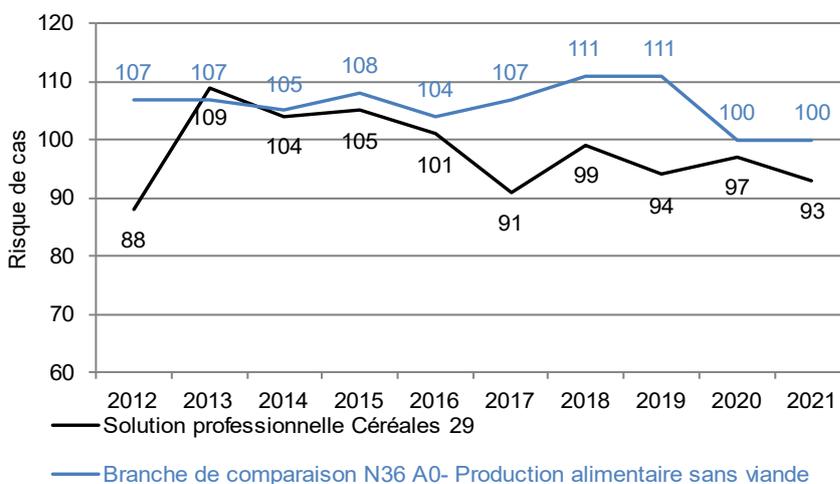
Après le niveau historiquement le plus bas en 2020, le nombre de cas d'accidents professionnels réatteint à nouveau le niveau de l'année précédente.

**Graphique 1 : Accidents professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)**



En 2021, les firmes affiliées à la KSGGV ont déclaré à la Suva 93 accidents non professionnels. Ceci correspond toujours à une valeur en deçà de celle de la branche de comparaison de la Suva.

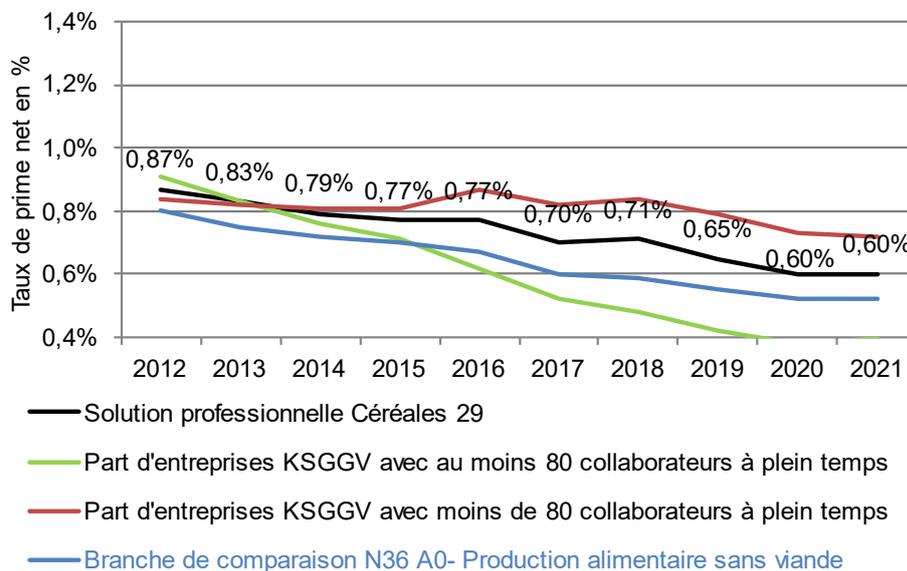
**Graphique 2 : Accidents non professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)**



## Taux de prime net

Pour la Solution professionnelle « Céréales », le taux des primes nettes est calculé sur base d'une estimation des coûts pour l'année suivante. Les primes nettes couvrent les coûts relatifs aux prestations d'assurance comme les frais de traitement, les indemnités journalières et les capitaux des rentes. Le taux moyen des primes nettes des entreprises affiliées à la KSGGV diminue depuis 2008 : entre 2020 et 2021 il est toutefois resté stable. Dès lors, les efforts entrepris dans le domaine de la sécurité au travail paient aussi d'un point de vue monétaire.

**Graphique 3: Evolution des taux des primes KSGGV (Source : SSAA)**



## Enquête auprès des Membres de la KSGGV

Les Membres de la KSGGV ont soumis une liste détaillée des accidents survenus en 2022 au Secrétariat. Après analyse des accidents signalés, on constate ce qui suit :

La majeure partie des accidents professionnels signalés (85%) se sont produits dans les entreprises, 10% sur les sites des clients et 5% sur la route. Les causes principales d'accidents étaient liées à des chutes (trébucher, glisser, descendre) et des faux pas. D'autres part, on recense des collisions, des coupures et des accidents avec des équipements de travail comme les chariots élévateurs et les échelles. La plupart des absences n'ont duré que quelques jours, mais 18% ont tout de même duré plusieurs semaines.

## 4 Affaires internes 2022, Organisation de la KSGGV

Président	Stefan von Felten, Meyerhans Mühlen AG
Vice-président	Paul-Robert Meylan, Stadtmühle Schenk AG
Comité	Flurin Balett, Swissmill AG Beat Bischof, Granovit AG Urs Strahm, Strahm Mühle AG Patrick Zimmer, Kunz Kunath AG
Représentation des organisations	Lorenz Hirt, DSM Christian Oesch, VSF
Représentation des travailleurs	Andreas Meier
Ingénieur en sécurité	Roman Müller
Médecin du travail	Rolf Abderhalden
Hygiéniste du travail	Willy Frei
Chargés de la branche	Markus Schnyder, Représentation Suva Natalie Spoljaric, Représentation SECO Heinz Hauser, Représentation des inspectorats cantonaux du travail
Secrétariat	Rahel Thévoz-Tobler, VSF

## 5 Mutations

### Affiliations

En 2022, la KSGGV a accueilli les entreprises suivantes :

- Lütolf AG, 9430 St. Margrethen
- Alb. Lehmann Bioprodukte AG, 9200 Gossau

## Départs

En 2022, les entreprises suivantes ont quitté la KSGGV :

- Wallimann AG, 6055 Alpnach Dorf
- Neumühle AG, 6022 Grosswangen
- Jowa AG, Mühle Wildeggen, 5103 Wildeggen

A la fin de l'exercice 2022, la KSGGV comptait 72 entreprises affiliées avec un nombre total de 1'648 collaboratrices et collaborateurs (emplois à temps plein).

## 6 Perspectives

La KSGGV commence son année avec l'Assemblée générale le 31 mars 2022 au Restaurant Frohsinn à Arbon.

Il y aura également un cours d'initiation pour cosec en 2023 ainsi que le cours de répétition comme chaque année.

Pour l'année 2023, le Comité de la KSGGV a choisi comme thème principal « **Travail en hauteur** », thème qui sera approfondi à l'AG, lors de la formation des cosec ainsi que dans le Newsletter.

Zollikofen, février 2023

Rahel Thévoz-Tobler  
Secrétariat de la KSGGV